



Les critères de la démocratie :

À quoi reconnaît-on une démocratie ? De même qu'il n'existe pas une seule forme de démocratie, de même n'y a-t-il pas non plus de critères officiels internationalement reconnus pour qualifier un régime démocratique ou non. Cinq grands critères apparaissent toutefois étroitement associés.

1 Souveraineté du peuple. Choix des dirigeants exerçant le pouvoir par la tenue d'élections libres.

2 Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

3 Égalité devant la loi ou règne de la loi. Système judiciaire jugeant sur la loi. Chaque citoyen est soumis aux mêmes règles judiciaires, y compris ceux qui font la loi et ceux qui l'appliquent.

4 Garantie des libertés fondamentales de conscience, d'opinion, de la presse, de réunion. Existence d'une opposition politique organisée, libre qui peut s'exprimer. Indépendance de la presse et/ou des médias.

5 Alternance du pouvoir. Critère *a posteriori* qui se vérifie une fois que le pays a connu au moins deux alternances

6 Respect de l'Etat de droit.(Le concept d'État de droit désigne un État dans lequel la puissance publique est soumise aux règles de droit. L'État de droit fait respecter l'égalité des citoyens et la séparation des pouvoirs. Il s'oppose ainsi à la notion de pouvoir arbitraire.